

LE CABRIEROIS



1^{er} TRIMESTRE 2017

N° 72

LE MOT DES ELUS

PAGE 3

INFORMATIONS MUNICIPALES

PAGE 4

TRAVAIL DES COMMISSIONS

PAGE 8

LA VIE SCOLAIRE

PAGE 11

INFORMATIONS GENERALES

PAGE 12

HISTOIRE ET MEMOIRE

PAGE 16

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

PAGE 19

LA VIE ÉCONOMIQUE

PAGE 33

Le CABRIEROIS

Bulletin trimestriel de la commune de Cabrières

1^{er} trimestre 2017 N°72

Directeur de la publication : Jacques GUELTON.

Rédactrice en chef : Françoise POBEL Comité de rédaction : Denis MALLET, Philippe TRINQUIER.

Conception et maquette : Philippe TRINQUIER

Imprimé en 300 exemplaires par

IMPACT IMPRIMERIE St Gély du Fesc.



Photo de couverture :

Les Crozes. Trinquier Philippe Novembre 2016

LE MOT DES ELUS

Pourquoi sommes-nous **Cabriérois** ?

D'abord parce que, historiquement, nous faisons tous partie d'une même entité patrimoniale, **la commune**, qui dans notre pays est la plus petite subdivision administrative mais aussi la plus ancienne, puisqu'elle a succédé aux villes et paroisses du Moyen Âge. Dans une dimension qui transcende les générations, nous sommes donc Cabriérois depuis au moins six siècles...

Politiquement ensuite, parce qu'à l'intérieur de cet espace géographique et temporel qu'est la commune, nous fabriquons du **commun**. Qu'est-ce que le commun ? C'est ce à quoi on a part ou à quoi on prend part, ce qui est en partage et à quoi on participe. C'est pourquoi c'est un concept originellement « politique », car ce qui se partage est ce qui nous fait appartenir à la même cité.

Sociologiquement enfin parce que, au-delà de nos dissensions et de nos méfiances, de nos atavismes et de nos engagements personnels, c'est-à-dire au-delà de ce qui tend à nous séparer, nous faisons corps autour de l'essentiel. Nous nous retrouvons pour faire la fête, pour accompagner nos morts au cimetière, pour célébrer la mémoire de nos glorieux anciens, pour défendre nos services publics, pour communier avec nos paysages et notre environnement...

Concrètement, être Cabriérois, c'est donc savoir instinctivement se raccorder aux traces de notre passé, participer à la vie de notre cité et fabriquer le commun d'aujourd'hui, qui n'est autre que la consolidation du socle sur lequel s'invente notre Commune de demain, dans une construction à la fois identitaire et ouverte sur les autres et sur le monde.

Il me semble que c'est cette énergie collective qui pourrait contribuer décisivement, contre les vents mauvais qui sifflent par nos rues et nos vignes, à défendre notre **bien commun**.

Car, pour ne parler que des événements récents survenus dans notre communauté, qu'est-ce qui pourrait nous priver du plaisir essentiel de nous retrouver pour nous balader sur les chemins de randonnée qui sillonnent nos magnifiques paysages, pour rencontrer tous ensemble l'émotion d'une pièce de théâtre qui parle de notre vie comme elle va, ou pour accompagner jusqu'à sa dernière demeure un ami qui s'en est allé ?

Denis MALLET

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

Nous présentons nos condoléances aux familles et amis de :

- ☞ Monsieur HILLAIREAU Yannick 53 ans, décédé le 17 décembre 2016 à NÎMES.
- ☞ Monsieur PAGES Henri 79 ans, décédé le 16 décembre 2016 à NÎMES.
- ☞ Monsieur BONNET Edmond 73 ans, décédé le 01 Mars 2017 à BOUJAN sur LIBRON .
- ☞ Madame COMBES Née SIMARRO Dominique 58 ans, décédée le 14 Mars 2017 à CEYRAS.

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- ☞ Arthur, Jacques, Léon QUADRIO NOEL de Madame NOEL Agathe et de Monsieur QUADRIO Estève à MONTPELLIER le 20 février 2017.
- ☞ Paul, Audrick, Cédric SAGNIER de Madame et Monsieur SAGNIER Virginie et Laurent à MONTPELLIER le 25 février 2017.

AU FIL DES CONSEILS

Délibérations du 09 Janvier 2017

- ☞ Convention assistance technique assainissement avec le Conseil Départemental de l'Hérault.
- ☞ Aménagement d'une salle périscolaire : demandes de subvention au Ministère de l'Intérieur, au titre de la réserve parlementaire de l'exercice 2017

Délibérations du 03 Février 2017

- ☞ Aménagement Aire de jeux au jardin public : demande de subvention au Conseil Départemental.
- ☞ Aménagement Cœur de village -Demande de subvention au Département.
- ☞ Appartement Mairie- Adoption projet de bail : Commune /BORT Réjane- Autorisation de signer.

Délibérations du 06 Mars 2017

- ☞ Aménagement Cœur de village -Demande de subvention à la Région.
- ☞ Aménagement Cœur de village -Demande de subvention à la DRAC.
- ☞ Aménagement Cœur de village -Demande de subvention à l'Europe.
- ☞ Approbation du Compte de Gestion 2016 du Receveur.
- ☞ Convention pour la mission d'appui et de conseil auprès des communes dans le cadre des procédures d'aménagement opérationnel, dans l'élaboration, modification ou révision de leur document d'urbanisme, dans l'assistance au traitement des recours gracieux et contentieux en matière d'application du droit des sols et de planification territoriale.
- ☞ Convention pour l'instruction technique des nouvelles autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols au titre du code de l'urbanisme, ainsi que l'instruction technique en matière d'accessibilité des autorisations de travaux portant sur les établissements recevant du public. Autorisation de signer.
- ☞ Aménagement d'une salle périscolaire -Demande de subvention à Hérault Énergie.
- ☞ Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).
- ☞ Nettoyage du cours d'eau "La Boyne".
- ☞ Réfection chemins communaux -Demande de subvention au Département - au titre du FAIC 2017.
- ☞ Mise en accessibilité des arrêts de bus . Accord sur le principe d'un aménagement sur la Commune.



Revenons en quelques mots sur la fin de l'année 2016 et l'après-midi intergénérationnelle du 15 décembre qui fut cette fois encore un succès : vous avez été nombreux à participer et les discussions sont allées bon train.

Vous avez apprécié les photos de Daniel COURREN, souvenirs du village avec les commentaires des un(e) et des autres. Et comme tout fini par des chansons, les enfants puis Alain MATHIEU nous ont permis de fredonner quelques airs connus. Un grand merci à eux.

Bien sûr cette organisation

est perfectible et c'est ce à quoi nous allons travailler dès ce printemps pour avoir le plaisir de vous offrir en 2017 une fête encore plus agréable.

Mais pour l'heure c'est un autre projet qui nous tient à cœur, les ateliers mémoire.

A partir du mois d'avril, en partenariat avec la CARSAT Languedoc-Roussillon et le CLIC l'Epi de Pézenas, le CCAS de Cabrières vous proposera des ateliers mémoire. Ils s'adresseront à toutes les personnes désireuses d'entretenir, entraîner, stimuler, tonifier leur mémoire tout en

passant un moment de convivialité.

Une réunion d'informations aura lieu le vendredi 31 mars à 14h30 à la salle des fêtes avec Madame Monique ROS-SINI, animatrice du service Prévention santé de la CARSAT, Valérie LOUBERSSAC chargée des projets du CLIC l'Epi au cours de laquelle vous pourrez poser toutes vos questions.

Pour toute information complémentaire vous pouvez appeler la Mairie le matin au : 04 67 96 07 96.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

A compter du 06 mars 2017

Les démarches administratives concernant : Les passeports et les cartes d'identité

Se feront uniquement à la Mairie de Clermont l'Hérault

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h 30 et de 14h00 à 17h00

Merci de contacter le service au 04 67 88 87 00



BIBLIOTHEQUE

Avec l'arrivée du printemps, les manifestations autour de la littérature se multiplient : ainsi, du 24 au 27 mars, le **salon du livre de Paris** a ouvert ses portes avec le Maroc à l'honneur. Du 15 mars au 15 avril, vous entendrez peut-être parler du **Grand Prix Poésie RATP**.



Mais c'est encore pour les "Parisiens".

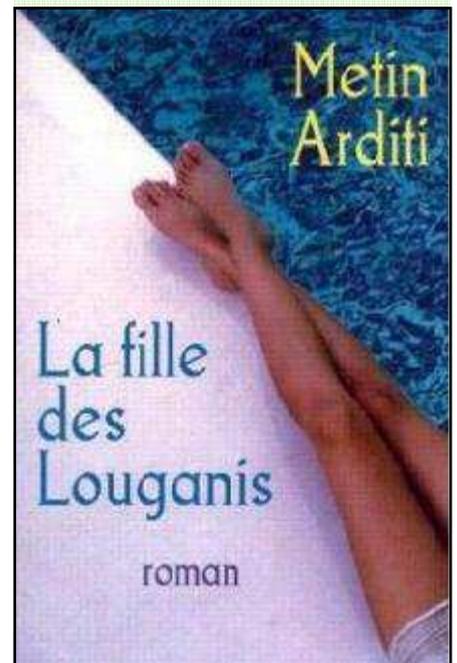
Alors, pour nous **la Comédie du Livre**, organisée par Montpellier Méditerranée Métropole se tiendra du 19 au 21 Mai 2017 à Montpellier. Créée en 1985 à l'initiative de libraires indépendants, c'est l'une des plus importantes rencontres littéraires de l'Hexagone : plus de 100 000 amoureux du livre pourront échanger avec quelques 300 auteurs invités avec comme thèmes majeurs pour cette

32^e édition La Grèce, la Méditerranée et la Bande Dessinée.

Plus proche encore, c'est au Bourniou que nous vous attendons chaque semaine, le lundi et le vendredi de 17 h à 18 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires où votre bibliothèque n'est ouverte que le lundi). Vous pouvez y emprunter 3 ouvrages pour 15 jours renouvelables. Si nous avons réalisé un peu moins d'achats en ce début d'année - nous attendons le vote du budget - vous avez malgré tout un choix assez important et parmi les livres achetés en 2016, il en reste probablement quelques uns que vous n'avez pas encore lus.

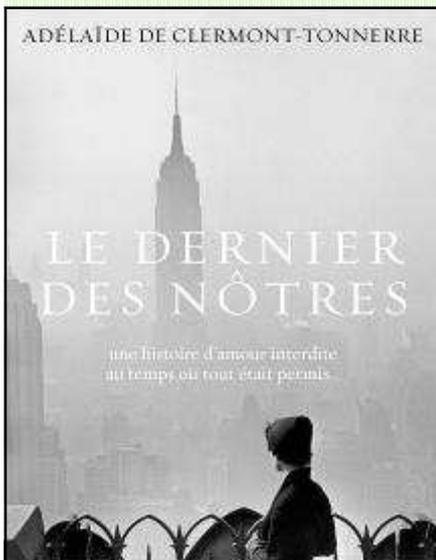
Et puis nous avons pu choisir auprès de la Médiathèque Départementale à Pierres Vives à Montpellier des ouvrages assez récents : paru en 2015, *Soudain, Seuls* d'Isabelle Autissier ; une saga en 3 volumes de Louise Tremblay d'Essiambre *Dans la Tourmente* ; d'avril 2016, *A l'ombre d'une vie* de Christian Llinares, qui a vécu à Montpellier et dont le roman regorge d'anecdotes ; de Juin 2016, *le Gardien des Sa-*

bles de Madeleine Mansiet-Berthaud.



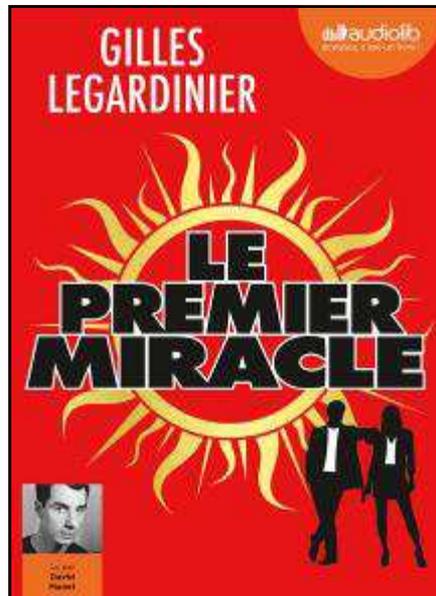
Toujours venant de la DDLL nous vous suggérons *La fille des Louganis* de Metin_Arditi, édité chez Actes Sud en 2007, dont le cadre est une île grecque. Pour résumer ce récit, voici un extrait : " le pope la regarda gravement. - Jusqu'à hier matin et depuis 36 ans, nous n'étions que deux à connaître l'histoire que je vais te raconter. Ta mère et moi. Cette histoire a marqué ta vie. Elle a aussi marqué la mienne. C'est une histoire lourde, Pavlina. Douleuruse. C'est aussi une histoire très belle. Faites d'amours fortes, de mort et de vie."...

Parmi les dernières acquisitions de 2016, vous pouvez lire d'Adélaïde de Clermont Tonnerre *Le dernier des Nôtres*, grand prix du roman de l'Académie française. Dans la presse, l'ouvrage a été bien accueilli, " une plume élégante, délicate et fiévreuse, toujours aussi prompte à nous narrer les grands destins amoureux de personnages complexes, dérangement, passionnés. "

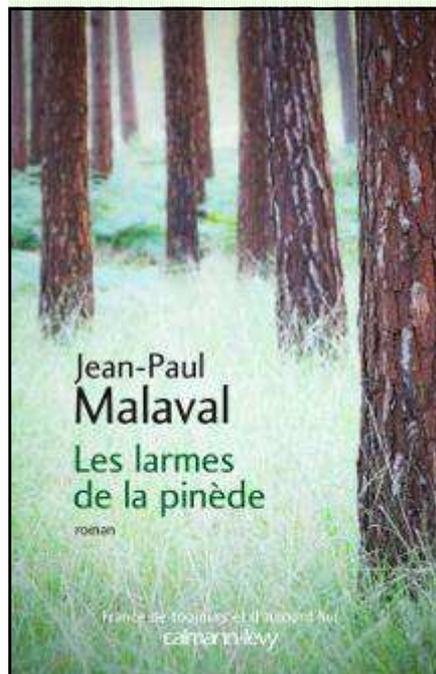


Gilles Legardinier, vous connaissez l'auteur pour ses comédies à succès telles que *Demain j'arrête !* (2011) ou *Ca ne peut pas rater !* (2014) .

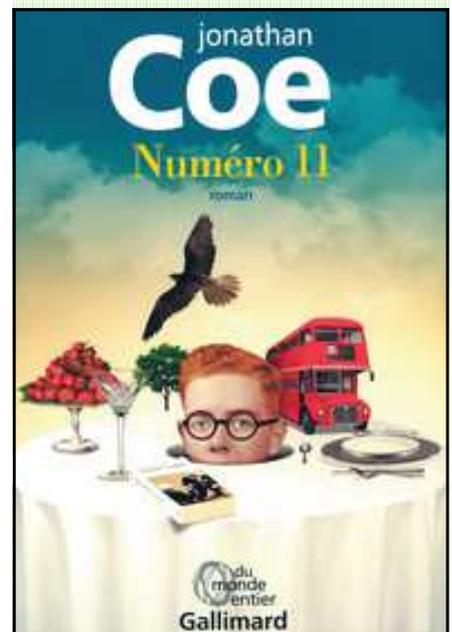
Pour son nouveau roman, *Le Premier Miracle* l'auteur change un peu de registre avec une intrigue fascinante, de l'aventure mais toujours de l'humour.



Avec *les Larmes de la Pinède* de Jean-Paul Malaval, on assiste dans les Landes, aux soubressauts d'un monde en voie de disparition, celui des résiniers.



C'est toute la magie et la malice de Jonathan Coe, l'écrivain britannique, qui est à l'oeuvre dans *N° 11*. C'est ce N°11 qui revient de chapitres en chapitres, comme un fil conducteur ou celui d'une araignée qui tisse sa toile pour piéger le lecteur. Tout en saisissant son époque et son pays avec beaucoup de finesse, J. Coe glisse une pointe d'imaginaire et réussit à nous faire rire et frémir à la fois. 448 pages que l'on ne lâche pas facilement !



Bonnes lectures.

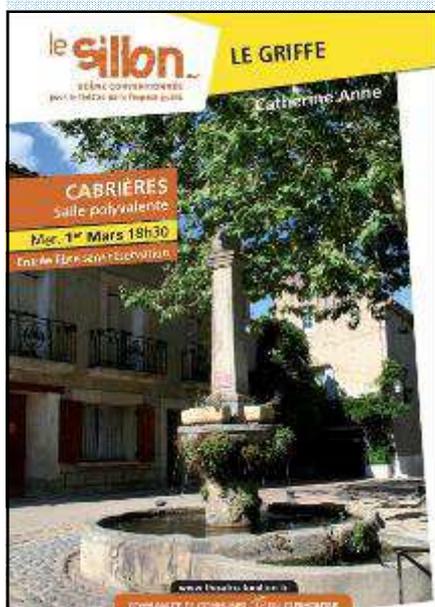
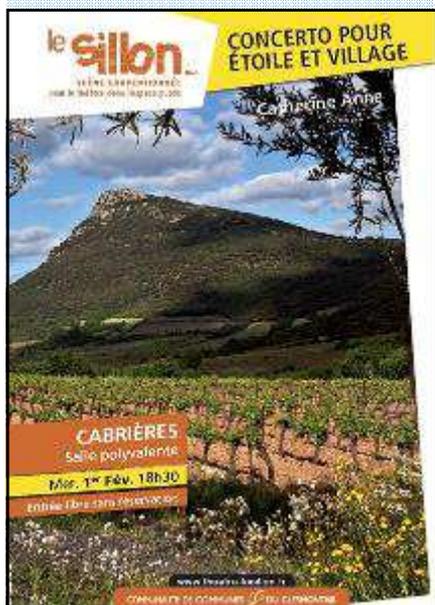
Les bénévoles

Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme

Culture

« La vie comme elle va »

Après la pièce : Le Trésor, joué en octobre, notre salle des fêtes vient d'accueillir 2 pièces le 1^{er} février : Concerto pour étoile et village et le 1^{er} mars : Le griffe.



Nous voilà au terme de ce projet de théâtre initié par l'équipe du Sillon et accueilli par l'équipe municipale.

Les trois pièces écrites par Catherine Anne sont des fictions. Elles ont été inspirées de ces séjours à Cabrières en janvier et mai 2016.

Catherine Anne écrivaine, a écouté rencontré, interviewé des Cabriérois.

Elle a marché sur les sentiers, a posé son bureau à l'épicerie, à la cave, à la poste... elle a « infusé » chez nous, car elle était en résidence d'infusion !

Les trois textes ont été mis en scène par Fabien Bergès et joués par trois groupes d'acteurs.

Par cette magie de l'écriture et du jeu des acteurs, le théâtre est venu à nous avec ce supplément d'émotion dû au fait qu'il était inspiré par notre quotidien.

Ce projet est bouclé, il a rassemblé plus de 80 spectateurs pour sa dernière représentation à Cabrières et 90 spectateurs le même jour au théâtre à Clermont.

A la sortie, nous avons entendu des souhaits : pourquoi ne pas jouer les trois pièces le même jour ? Pour-

quoi ne pas éditer ces textes pour pouvoir les retrouver sous forme écrite ?

Fabien Bergès et Catherine Anne n'ont pas dit non, mais des questions de programmation et de budget ont surgi !

Alors attendons peut être une belle surprise adviendra, sinon nous resterons avec le souvenir de ces beaux moments partagés, c'est déjà beaucoup !

Le Conseil municipal partenaire du théâtre le Sillon.

Dans le cadre des ambassadeurs, un spectacle a été réservé pour ce début mars.

Les 10 billets réservés ont malheureusement été insuffisants par rapport à la demande.

Le prochain spectacle choisi pour le mois de **mai 2017** est un spectacle de la Compagnie Marius qui nous avait enchantés avec Le Schpountz joué sur le terrain de foot en septembre 2014.

Ils donneront Manon des sources et Jean de Florette de Marcel Pagnol, spectacles

qui auront lieu sur l'aérodrome de Valmascle.



Nous avons réservé cette fois 20 places pour le dimanche 28 mai à 12h

(tarif spécial : 12 € pour les 2 spectacles)

Nous allons nous organiser pour que les réservations soient possibles dès le mois d'avril.

Environnement Patrimoine

Aire de lavage des pulvérisateurs agricoles.

Le bureau d'étude ENTECH choisi pour nous accompagner dans ce projet a réalisé 2 scénarios d'installation de cette aire de lavage, avec plusieurs solutions techniques.

Un comparatif des coûts d'investissements et de fonctionnements fait aussi partie de ce travail et est une aide précieuse à la décision.

Une deuxième réunion de travail nous a permis de faire des choix.

Actuellement nous en sommes au stade des demandes d'autorisations auprès de la DDTM et du service voirie du Conseil Départemental.

Quand tout cela sera validé, l'étape suivante sera le dépôt du dossier auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre du prochain appel à projet de 2017.

Le but étant d'obtenir une aide maximum pour le financement du projet.

La Boyne.

Nous avançons, aidés par le Syndicat mixte du Fleuve Hérault, vers un projet d'entretien des berges de la Boyne sur 2 kilomètres environ entre le pont sur la D15 et la station d'épuration.

Ce projet sera mené en concertation avec les riverains dans un but de prévention des risques liés aux crues de ce cours d'eau.

Il aura aussi un aspect de mise en valeur des portions de rivage qui appartiennent à la commune.

Pour la Commission :

Marylise Malafosse



La Boyne en crue le 25 février 2017

Travaux-Bâtiments-Voirie-Réseaux

Suite aux grosses pluies du mois d'octobre ainsi que toutes celles de la fin d'année 2016 nous avons eu de nombreuses dégradations sur certains chemins. Les dégâts les plus importants comme d'habitude ont été sur les chemins jouxtant ou traversant des cours d'eau et plus particulièrement la Boyne (Balladerne, La Tuillerie, les Lauze). Mais aussi sur quelques autres chemins en particulier celui du Pitrous haut. Nos employés municipaux ont remis en service ces chemins aidés par plusieurs camions de tout venant.



Nous allons devoir avoir dans les prochaines années, municipalité et propriétaires terriens, une réflexion commune sur l'entretien des chemins, des ruisseaux et des murs de soutènement.

L'ancienne salle paroissiale qui se trouve au rez-de-chaussée du presbytère, vient de faire peau neuve. Les sanitaires ont été changés, l'électricité et les chauffages mis aux normes. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise ECCS.

Les employés communaux quant à eux ont réalisé les peintures (murs, plafonds et boiseries) ainsi que la réfection totale du sol.

Dans quelques semaines, ce local deviendra le dépôt archéologique, libérant alors un des anciens préaux pour les activités périscolaires.



Les travaux de mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été effectués pour les sanitaires de la salle des fêtes. D'autres travaux d'aménagement seront prochainement réalisés tant sur la voirie que dans d'autres bâtiments communaux.

Pour la Commission.
Trinquier Philippe

VIE SCOLAIRE

PERISCOLAIRE

A l'heure où vous lirez ces lignes, la 4^{ème} période de périscolaire touchera à sa fin et vous pourrez, le Samedi 25 mars 2017 en voir les réalisations : les enfants ont mis à profit les séances pour préparer leurs costumes de carnaval, avec pour thème cette année : les fruits et légumes.



Ce projet a réuni l'Association des Parents d'Elèves et le personnel du périscolaire

aidé par les parents volontaires. Il faut dire, qu'à l'exception des petits qui ne viennent à l'école que le matin, tous les enfants ont été inscrits à ces temps périscolaires.



Les enfants très enthousiastes pour ce projet ont rivalisé d'imagination et les propositions fusaient lors de la première rencontre au cours de laquelle il a fallu choisir « son fruit » ou « son légume ».

Ensuite chacun s'est mis au travail pour découper, coller, peindre. 10 séances n'ont pas été de trop, entrecoupées de temps de récréation, de jeux dans la cour ou de contes proposés par Anne CAUVEL.



La dernière période après les vacances de printemps sera longue, avec toutefois plusieurs lundis de repos.

Janet reviendra pour les grands avec son atelier d'Anglais et de recyclage.

Les enfants pourront aussi profiter du city et du stade pour des jeux de plein air.

Pour la commission école et jeunesse, Françoise Pobel



INFORMATIONS GÉNÉRALES



COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
CLERMONTAIS

**COMMUNAUTÉ des COMMUNES
du CLERMONTAIS**



Vous avez entre 12 et 25 ans cet article vous concerne.....

En circulant sur les routes du Clermontais vous avez remarqué que certains abribus avaient changé d'aspect abandonnant les tons blanchâtres pour s'égayer de motifs aux couleurs plus vives les unes que les autres.

C'est à l'initiative du Réseau Jeunes de la Communauté de Communes du Clermontais que ces projets intercommunaux ont vu le jour.

Pour les vacances de printemps 2017, c'est à Cabrières que les GRAFFEURS s'arrêteront. Pour vous présenter cette action, Emilie Dombres, coordinatrice du Réseau Jeunes de la Communauté des Communes et l'artiste graffeur vous donnent rendez-vous

le vendredi 31 Mars 2017 à la salle des fêtes à 18h.

Vous préparerez ensemble cet après-midi « décoration-graffiti »
qui aura lieu le JEUDI 13 AVRIL 2017.



Direction régionale d'Occitanie

Service statistique de Montpellier



ONDRP

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES



STATISTIQUE
PUBLIQUE

INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1er février au 29 avril 2017, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et de l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous lui réserverez.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au vendredi : de **8 h 30** à **11 h 30**
un samedi sur deux (semaines impaires) : de **9 h 30** à **11 h 30**

HORAIRES DE LEVEE DU COURRIER : DU LUNDI AU VENDREDI à 11H 00

Le courrier posté le vendredi après 11 h 00 n'est levé que le lundi

La boîte aux lettres se trouve sur le bâtiment de la mairie.

DISTRIBUTION DU COURRIER :

Notre facteur titulaire, Philippe, est en congés maladie depuis le mois de janvier pour une douleur au coude (épicondylite). Son absence risque de durer quelques temps. C'est Eva qui assure l'intérim.

Il y a plus de trois ans que les numéros de rue ont été attribués. C'est lors des absences prolongées des titulaires, que l'on se rend compte que certaines adresses n'ont toujours pas été modifiées (numéros absents ou rues erronées voire absentes...). Par conséquent, les courriers concernés sont distribués avec beaucoup de retard ou renvoyés aux expéditeurs. Nous vous remercions de faire le nécessaire pour faciliter une bonne distribution dans les délais. Indiquez bien tous les noms (de jeune fille aussi), les prénoms des habitants de votre logement ainsi que le nom de vos sociétés ou associations sur votre boîte aux lettres. Je vous conseille de vérifier les adresses des courriers que vous recevez tous les jours et de demander la modification auprès de vos correspondants quand elles sont incomplètes. Pensez à rappeler votre numéro aux membres de votre famille et à vos amis, et faites-le corriger dans vos commerces habituels, et aussi aux organismes de vos abonnements. Il suffit d'un appel téléphonique, d'un courrier ou d'un e-mail... C'est tellement simple! On compte sur vous !

PHILATELIE: Quelques timbres philatélie sont actuellement proposés à la vente :

Paysages et reflets 12 timbres lettre prioritaire 10,20 €

Structure et lumière 12 timbres lettre verte 8,76 €

Cœurs Balmain 5 timbres lettre verte 3,65 €

Château de Pailly l'unité lettre verte 0,73 €



ACTIVITÉ :

L'activité de l'agence postale est basée sur le "dépannage".

Toutes les opérations ne peuvent pas être réalisées comme dans un bureau. Les opérations bancaires de La Banque Postale sont transmises au service comptabilité de La Poste de Clermont l'Hérault, ce qui entraîne des délais de traitement sur quelques jours.

Les retraits et les versements d'espèces sont limités à 350 € par compte et par titulaire.

Les retraits sur les comptes des mineurs et des personnes morales sont impossibles en agence postale. Cependant les versements sont acceptés dans la limite de 350 €.

Vous pouvez aussi demander des virements de compte à compte, déposer vos chèques...

Dans votre agence postale, vous pouvez faire affranchir vos courriers, déposer vos colis, lettres recommandées, courriers suivis, acheter des timbres, des enveloppes timbrées, des colissimos, des emballages, réaliser vos contrats de réexpédition du courrier, effectuer vos achats par carte bancaire...

A bientôt dans votre agence postale communale!

Sandrine C.

Tattoos

The 6 Nations Rugby Tournament has kicked off again and there seems to be more and more players who have tattoos of various proportions. Of course one sees this in daily life as well but when I was a kid tattoos were looked down upon. Old sea dogs would sport one or two, I'd assumed after a few be- vies ashore they thought it a good idea. In fact, before passports, sailors began to have tattoos as a means of identification, incase they were lost at sea or press ganged into the British navy, so it was a kind of tradition.

We holidayed in New Zealand some years ago. There the Maoris have a long history of being tattooed. Now the population consists of few 100% Maori origin but many people still have tattoos. Other cultures throughout the world have the same custom. The word tattoo found it's way into the English language from Captain James Cook's voyages to the South Pacific towards the end of the 18th century. The Polynesian word "tatau" pronounced "tattow" became "tattoo".

Elsewhere, in Japan generally only the Yakuza have tattoos. They are the equivalent

of the Mafia so you don't want to mess with them. The Japanese adore going to 'onsen' or hot springs/spas where they relax in, for me, very hot water. People with tattoos used not to be admitted due to this gangster connection. With the number of tattooed tourists now visiting, the authorities are having to reconsider this rule. Wikipedia tells me that in Japan firemen, manual workers and prostitutes wore tattoos to communicate their 'status', but by the early 17th century, criminals were often tattooed as a visible mark of punishment.

Again, my old friend Wikipedia explains that, over the past three decades, Western tattooing has become a practice that has crossed social boundaries from "low" to "high" class along with the reshaping of the power dynamics regarding gender. In 2012, tattooed women outnumbered men for the first time in American history, 23% of women in America had tattoos in that year, compared to 19% of men.

Tattoo removal is also quite a big business. There are several methods, some better than others, but none cheap. Personally, I don't understand why anyone would want to pay for something to be

painfully 'engraved' onto their body for their lifetime knowing it is difficult and equally painful to have removed. Apologies to all tattooed readers, it's the way I was brought up !



The British Primeminister, Theresa MAY, was the first national leader to visit the new U.S. President, Donald TRUMP, in Washington D.C.. In return she invited him to a State visit to U.K.. This has created quite some controversy, by the time this edition is distributed I think over 2 million people will have signed a petition against the visit. There is a rival petition for the visit but much less well supported. Parliament will debate this on the 20th February.

On the 6th February Queen Elizabeth II became to first British monarch to reign for 65 years. If Mr TRUMP does come she will be obliged to play host, but over these years she has 'welcomed' several 'questionable' characters.

Phill Bannister

Le Tournoi des 6 Nations de Rugby a recommencé et il semble y avoir de plus en plus de joueurs qui ont des tatouages de diverses dimensions. Bien sûr, on voit cela aussi dans la vie quotidienne mais quand j'étais enfant les tatouages étaient mal considérés. Les vieux loups de mer en portaient un ou deux, je suppose qu'après quelques breuvages à terre ils pensaient que c'était une bonne idée. En fait, avant les passeports, les marins avaient commencé à avoir des tatouages comme moyen d'identification, au cas où ils aient été perdus en mer ou forcés dans la marine britannique, donc c'était une sorte de tradition.

Nous avons séjourné en Nouvelle-Zélande, il y a quelques années. Là, les Maoris ont une longue tradition d'être tatoués. Actuellement, peu sont maoris d'origine, mais beaucoup de gens ont encore des tatouages. D'autres cultures à travers le monde ont la même coutume. Le mot tatouage a trouvé son chemin dans la langue anglaise par les voyages du Capitaine James Cook au Pacifique Sud vers la fin du 18ème siècle. Le mot polynésien "tatau" prononcé "tattoo" est devenu "tattoo". Ailleurs, au Japon, en général, seuls les yakuza ont des tatouages. Ils sont l'équivalent de la Mafia donc vous ne voulez pas les contrarier !

Les japonais adorent aller à «onsen» ou des sources thermales / spas où ils se détendent dans, pour moi, de l'eau très chaude. Les gens avec des tatouages n'y étaient pas admis en raison de cette réputation de « voyou ». Avec le nombre de touristes tatoués visitant maintenant, les autorités doivent reconsidérer cette règle. Wikipédia me dit qu'au Japon les pompiers, les ouvriers et les prostituées portent des tatouages pour communiquer leur «statut», mais au début du 17ème siècle, les criminels étaient souvent tatoués comme une marque visible de la punition.

Une fois de plus, mon vieil ami Wikipédia explique que, au cours des trois dernières décennies, le tatouage occidental est devenu une pratique qui a traversé les frontières sociales des basses vers les hautes classes avec le remodelage de la dynamique du pouvoir en matière de genre. En 2012, le nombre de femmes tatouées a dépassé celui des hommes pour la première fois dans l'histoire américaine, 23% des femmes en Amérique avaient des tatouages cette année, comparativement à 19% des hommes.

L'enlèvement de tatouage est également tout à fait une grosse entreprise. Il existe plusieurs méthodes, certaines

meilleures que d'autres, mais aucune n'est bon marché. Personnellement, je ne comprends pas pourquoi on voudrait payer pour quelque chose de douloureux « gravé » sur son corps à vie sachant qu'il est difficile et tout aussi douloureux de l'enlever. Excuses à tous les lecteurs tatoués, c'est la façon dont j'ai été élevé !

La Premier ministre britannique, Theresa MAY, a été le premier dirigeant national à rendre visite au nouveau président des États-Unis, Donald TRUMP, à Washington D.C.. En retour, elle l'a invité à une visite d'État au Royaume-Uni. Cela a créé une certaine controverse, au moment où cette édition est distribuée je pense que plus de 2 millions de personnes auront signé une pétition contre la visite. Il y a une pétition rivale pour la visite mais beaucoup moins soutenue. Le Parlement débattera cette question le 20 février.

Le 6 février, la reine Elizabeth II est devenue la première monarque britannique à régner pendant 65 ans. Si M TRUMP vient, elle sera obligée de faire l'hôte, mais au cours de ces années, elle a déjà «accueilli» plusieurs personnages «louche».

Phill Bannister

HISTOIRE et MEMOIRE

EN MEMOIRE DES COMBATTANTS DE 1914 - 1918

L'organisation du service de la main d'Oeuvre agricole :

Pour faire face à la baisse de la main d'œuvre agricole, le président du Conseil, Viviani, lança dès août 1914 un appel aux femmes pour remplacer aux champs les hommes partis au combat. 3.700.000 hommes sont mobilisés dès le début de la guerre dont un grand nombre de paysans. A la veille des moissons il est urgent d'encourager les paysannes à terminer les récoltes, essentielles pour l'approvisionnement du pays et des troupes engagées dans le conflit.

Plus de trois millions d'ouvrières agricoles et d'épouses d'exploitants aidées des jeunes enfants et des hommes âgés s'attellent au travail des champs et prennent en charge les exploitations non pas pour une moisson mais pour les quatre années qui vont suivre.

En 1915, on chercha à mettre en place des équipes de travailleurs prisonniers. Les effectifs furent insuffisants et lorsque l'on essaya de les augmenter, on se trouva face à une pénurie d'hommes pour les garder. On chercha des hommes non mobilisés (circulaire ministérielle du 27 juillet 1916), ce fut un échec relatif. L'utilisation des permissions et les sursis temporaires ne permirent pas non plus de régler le problème.



Un nouvel appel est lancé en janvier 1917. Une circulaire ministérielle, rendant obligatoire la participation des élèves à la production agricole, rappelle aux garçons la nécessité de remplacer dans les champs les pères mobilisés.

En dehors des temps de classe, les élèves et anciens élèves sont invités à se regrouper en associations scolaires agricoles ou horticoles. En relation avec la direction des services agricoles, il leur est permis d'utiliser les jardins d'école, des terrains mis à disposition par les municipalités mais aussi des particuliers, pour cultiver des légumes,

Détachement Agricole

L'utilisation de soldats mobilisés pour les travaux agricoles n'est pas une nouveauté en 1917. Cependant, les permissions pour ce motif n'apparaissent pas dans la fiche matricule car temporaires. Il en va tout autrement du nouveau dispositif mis en place au début de l'année 1917. Il est fréquent de trouver sur les fiches matricules d'hommes de classes 1888 à 1892 ce type de mentions.

La mention "Détaché agricole catégorie A" ou "catégorie B" est souvent accompagnée des dates de détachement agricole. Toutes ces mentions ont en commun la main d'œuvre agricole.

Une circulaire du ministère de la guerre datée du 12 janvier 1917 change la manière de traiter cette pénurie de main d'œuvre : elle met à disposition les hommes des classes 1888 et 1889 comme main d'œuvre agricole pouvant bénéficier d'un détachement. Ils ne sont plus mobilisés comme militaires au front mais comme militaires travaillant aux champs. Les hommes qui bénéficient de ce dispositif sont répartis en deux catégories :

- **Catégorie A** : propriétaires exploitants, fermiers et métayers. Ils sont renvoyés dans leur exploitation. Bien que propriétaires, ils doivent théoriquement un temps de travail hebdomadaire à la communauté (cinq journées de travail pour la communauté pour un propriétaire de moins de 5 hectares à une seule pour un propriétaire de 20 hectares et plus).

- **Catégorie B** : ouvriers agricoles et agriculteurs des régions envahies. Ils sont affectés à une commune ou à une exploitation.

Ces hommes sont affectés à une commune ou à une exploitation. La mise en place de ce dispositif s'accompagne de la création d'une administration chargée de sa gestion.

C'est par la circulaire du 31 janvier 1917 du ministère du commerce, de l'agriculture, du travail, des postes et des télégraphes que ce service est organisé. Les objectifs sont clairement annoncés dans la circulaire : "maintenir voire augmenter à tout prix la production du sol national alors que la main d'œuvre habituelle manque de plus en plus."

Dés février 1917 Cabrières verra revenir du front CRISTOL Michel et DOLQUES Justin tout deux de la classe de 1889.

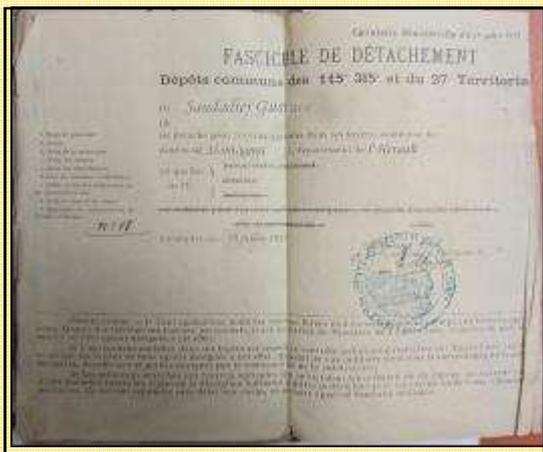
La main d'œuvre agricole mise en place en janvier 1917 ne concernait que les classes 1888 et 1889. Elle fut rapidement étendue aux classes 1890 et 1891 par la décision ministérielle du 27 juillet 1917.

C'est donc fin juillet 1917 que Cabrières verra rentrer son maire, SAUDADIER Gustave, de la classe de 1890, suivi fin août par GAZAGNES Ismaël et JOSEPH-JEAN Marius tout deux de la classe de 1891.

A cette décision ministérielle fut ajoutée la mise à disposition comme main d'œuvre agricole des pères de cinq enfants.

Seul LOUVET Iréné qui était de la classe de 1902 bénéficiera de cette décision et rejoindra alors Cabrières fin novembre 1917, retrouvant son épouse.

BRUN Paulin, caporal, bien que cultivateur de la classe de 1888 et père de cinq enfants, ne bénéficiera d'aucune de ces deux circulaires. Affecté depuis le 4 mai 1916 à l'usine du Saut du Tarn, à St Juery, où comme les 3455 ouvriers mobilisés, il y fabriquait des obus en acier et en fonte. Il y restera jusqu'au 9 décembre 1918.



Le Serment d'Assas

Nous sommes au début des années 70, et de nouvelles règles européennes autorisent désormais l'entrée à des prix défiant toute concurrence aux vins italiens. Ce sont les viticulteurs du midi de la France qui sont les premiers touchés par la mévente de leur production. A la veille des élections municipales de mars 1971, un certain nombre de maires Héraultais conscients et souvent aussi « victimes » de cette crise décident de peser de leurs fonctions sur les instances de l'état. Le préfet en place dans l'Hérault est Bernard VAUGON. Ce haut fonctionnaire qui a débuté sa carrière dans l'administration de Vichy en 1941, comme chef de cabinet adjoint du préfet de police de Paris est en poste à Montpellier depuis 1968. Il ne se doute pas que c'est son dernier poste, dont il sera démis en 1972 suite aux graves conflits de la crise viticole. En ce 2 février 1971, vingt maires Héraultais, et trois adjoints principalement de villages viticoles vont demander audience. La délégation va ressortir désespérée de cet entretien, sans réponse et sans écoute du représentant de l'Etat.

Ne voulant pas rentrer dans leurs villages la tête basse, et sûrs de la légitimité de leur combat, ils décident d'occuper le pavillon populaire sur l'esplanade de Montpellier.

A leur tête se trouve Raoul BAYOU, député maire de Cessenon mais aussi, Louis LAPALU maire de Cers, Armand PETIT adjoint de Causse et Veyran, Jean SENEGAS maire de Puimisson, Alfred CROUZET maire de Servian, Jean ABBES maire d'Alignan du vent, Marcel GIBILY maire de Teyran, Augustin RECOULLY maire des Matelles, M SENAUX adjoint de Castries, Marius SAUVAN maire de St Vincent de Barbayrargues, Marius CAUQUIL maire de Minerve, Emile CASANAVE maire de Siran, M RAYNARD Adjoint de CEYRAS, Georges CAUMEIL maire de St Guiraud, Jean BRUSQUE maire de St Jean de la Blaquièrre, Théophile LUCE maire de Mauguio, Charles PRIEUR maire de Mireval, Fernand COMBES maire de Cabrières, Armand BILHAC maire de Péret, André ESPITALIER maire de Fontès, Pierre OLLIER maire de Lieuran-Cabrières, Jean TOUDON maire de Néziguan l'Evêque (seul encore en vie) et enfin Henry MOYNIER maire d'Assas. Ce dernier décide alors de se rendre dans sa mairie, pour récupérer son drapeau qu'il hissera ensuite sur le toit du pavillon populaire. L'occupation durera deux jours suivis à Montpellier d'une très grande manifestation qui sera le départ de cinq années de lutte avec comme point d'orgue les funestes événements de Montredon.



Un an plus tard, à Assas, 23 maires dont Fernand Combes, signeront le « serment d'Assas » sous l'égide des maires du 2 février. Dans ce serment ils s'engageaient à « *rester unis pour soutenir totalement et de toutes leurs forces la viticulture...* ».

Depuis, chaque année, dans une commune différente, (à Cabrières en 1999) ses successeurs, Francis GAIRAUD et Jacques GUELTON, ont renouvelé tour à tour ce serment.

Philippe Trinquier